

tels toutes les Indulgences et tous les privilèges dont jouissaient l'ancienne église de l'Hôpital Général et ses autels.

Les deux autels latéraux seront également consacrés sous les mêmes vocables qu'ils avaient dans l'ancienne église. Le premier à droite, du côté de l'Evangile, aura pour vocable le Sacré-Cœur de Jésus; c'est l'autel de la première Confrérie établie canoniquement dans le Diocèse de Montréal, confirmée et gratifiée d'indulgences par un *Indult* du Pape BENOÎT XIV en date du 5 Mai 1749. — Le Pape PIE VI de sainte mémoire, par son *Indult* du 5 Septembre 1783, a daigné privilégier cet autel pour tous les associés défunts de la susdite Confrérie du Sacré-Cœur.

Le second autel devra être dédié à l'adorable Personne du Père Eternel, source première de tout bien et de toute miséricorde. Tel fut l'objet principal de la dévotion de la Mère d'Youville, Fondatrice des Sœurs de la Charité; dévotion que celles-ci ont toujours tenu à conserver comme l'un des plus précieux héritages laissés par leur pieuse et vénérée Mère.

Ces trois autels, ont été construits en beau marbre blanc de Rutland, sur les dessins de MM. Bourgeau et Leprohon, Architectes, par Mr. M. J. O'Brien Sculpteur de Montréal; et ils sont en parfait accord avec le style de l'église: quoiqu'ils ne soient pas encore ornés des statues qui doivent les compléter, ils contribuent beaucoup à l'embellissement de cette église, qui est considérée par les hommes de l'art comme un des plus beaux monuments religieux de la ville de Montréal.

Les Saints Martyrs dont les Reliques doivent être déposées dans les trois autels sont:

- 1^o *Pour le Maître-Autel,*
Saint Clément et Saint Théodore;
- 2^o *Pour l'Autel du Sacré-Cœur,*
Saint Boniface et Saint Zénon;
- 3^o *Pour l'Autel du Père Éternel,*
Saint Vincent, Diacre, et Saint Placide.